



Réunion Romainville macrozoning du 23/02/2023

Vos représentants à cette séance étaient :-

- Emmanuel GÜELL DAUREL, Alain AMY et Christine LETERRIER pour la CFDT,
- Adil EL MOUDNI pour la CFTC.

Les organisations syndicales de la DVNI, de la DNEF et de la DGE ont été conviées à une réunion de présentation du projet de macrozoning des futurs locaux de Romainville. Malheureusement, ce dernier n'a pu être présenté du fait du retard pris par l'aménageur dans la production de ce document. La direction regrette ce retard et transmettra au plus vite ce projet par ESCALE à l'ensemble des agents.

- **Calendrier prévu des opérations**

- * Transmission du projet aux agents via ESCALE : début de semaine prochaine
 - * Période de consultation jusqu'au 8 mars : Les agents pourront remonter leurs observations par l'intermédiaire de leurs chefs de service. Une synthèse sera ensuite transmise au promoteur ICADE.
 - * Projet final de macrozoning adressé par le promoteur à la DGFiP: 13 mars
- A ce jour, la date de livraison prévue est maintenue au 30 juin 2024.

Le projet de macrozoning indiquera la répartition dans le bâtiment de chaque direction, de l'emplacement dédié à chaque service et mettra en évidence le cloisonnement entre les divers bureaux.

- **Présentation de bureaux témoins par le promoteur**

Des bureaux témoins seront installés et visitables par groupe de 12 personnes à compter de la mi-avril. Un calendrier de visites sera mis en place à cet effet. Deux types de revêtements y seront présentés pour effectuer un choix.

- **Aménagement des bureaux**

La direction nous a confirmé :

- la création de bureaux de 4 personnes pour le personnel sédentaire,
- le maintien des salles de brigades et de l'organisation par pôles,
- le maintien de bureaux individuels pour les chefs de service.

Il est prévu la création d'un poste de travail par agent (il n'est donc pas envisagé de réduire le nombre de postes de travail pour tenir compte de la non- occupation des bureaux des agents nomades en intervention dans les entités contrôlées).

Salles de réunion :

Le projet devrait présenter la création de petites salles de réunion de 4 personnes en libre service ainsi que de plus grandes salles de réunion.

Des bulles sont également prévues pour suivre des vidéoconférences.

Cloisonnement :

Il est prévu un cloisonnement vitré pour préserver la luminosité. Elles seront adaptées aux normes de résistance incendie et d'insonorisation.

L'alliance CFDT-CFTC a demandé s'il était prévu l'installation de stores afin de préserver une certaine intimité.

Revêtement sols :

La direction nous a indiqué que le revêtement au sol dans les bureaux sera obligatoirement de la moquette pour respecter le cahier des charges normes HQE (Haute qualité environnementale) faisant partie des dispositions du bail signé avec le propriétaire bailleur.

Il est prévu de renégocier les contrats de nettoyage afin de tenir compte de cette contrainte.

L'alliance CFDT-CFTC a demandé si la Direction Générale allait abonder le budget du surcoût que cela impliquerait.

A ce stade la Direction n'a pas de réponse.

Mobilier :

Il est prévu le renouvellement du mobilier à l'exception des chaises pour la DVNI qui avaient été renouvelées récemment. Les grandes armoires seront supprimées et remplacées par des armoires mi-hauteur ou des caissons pour les agents.

- **Mutualisation des services communs aux trois directions :**

Il est prévu une mise en commun de trois fonctions :

- la gestion de l'immeuble serait attribuée à la DGE,

- la gestion du budget (écritures dans Chorus, chaque direction garde son budget propre) serait confiée à la DNEF,

- la gestion des frais de déplacement serait affectée à la DVNI.

L'alliance CFDT-CFTC a fait remarquer que les agents des structures concernées devraient demander leurs mutations pour être gérés par la bonne structure et demande que soit vérifié qu'il n'y ait aucun impact rémunération de ce fait.

Vos élus seront attentifs aux conséquences tant en terme de rémunération ou sur le plan personnel pour les agents concernés par ces transferts de compétence.

Ils vous invitent à nous faire remonter toutes vos préoccupations concernant ce déménagement (desserte par les transports en commun, nuisances environnementales liées aux travaux de la SYCTOM [plateforme de traitements des déchets] et de la plateforme géante de logistique...)

Vos représentants CFDT et CFTC de la DVNI se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.